

- L'ACDI fournit de l'aide au développement à la Chine plus qu'à tout autre pays.
- Les sommes déboursées par l'ACDI au titre du programme bilatéral, lequel constitue l'élément central de la coopération canadienne en matière de développement en Chine, se sont élevées à 65,45 millions de dollars en 2001-2002. L'aide canadienne s'étend également à des projets exécutés par des groupes canadiens sans but lucratif et privés, ainsi que par le Centre de recherches pour le développement international. Le Canada apporte en outre une contribution aux activités d'organismes multilatéraux en Chine, comme le Programme des Nations unies pour le développement, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé.
- Voici quelques exemples de projets de développement parrainés par le Canada qui sont menés actuellement en Chine.
 - **Le projet de coopération entre le Canada et la Chine pour la production moins polluante** (10,5 millions de dollars, 1996-2003) vise à remédier aux graves problèmes de dégradation de l'environnement et de pollution industrielle en Chine, lesquels découlent de la vétusté des infrastructures industrielles et du recours à des pratiques de gestion et à des techniques de production dépassées. Le projet a contribué à l'amélioration des pratiques industrielles et mené à l'adoption de nouvelles lois sur la production moins polluante.
 - **Le projet de développement agricole durable dans la région autonome de la Mongolie intérieure** (3,5 millions de dollars, 2000-2005) a permis d'établir dans les prairies de la Mongolie intérieure quatre sites qui montrent les méthodes de développement agricole durable. Il met l'accent sur un programme de formation portant sur les plus récentes techniques de labourage, d'alimentation animale et de pâturage, ainsi que sur l'éducation communautaire et les programmes de recherche.
 - **Le Programme d'élaboration de mesures d'intérêt public, phases I et II** (10,5 millions de dollars, 1996-2004) aide des institutions chinoises clés à entreprendre des réformes stratégiques et des activités de développement en fournissant aux responsables chinois l'accès aux spécialistes des institutions publiques et des entreprises canadiennes. Les projets portent sur la création d'un système national d'aide juridique et la réforme de l'appareil judiciaire.